risquerait d'empêcher les sociétés de recruter du personnel qualifié dans ces lieux.

Je voudrais aussi appeler l'attention des députés sur le fait que le comité mis sur pied par le ministre d'État (Mines et Ressources) (M<sup>me</sup> Erola) propose essentiellement et fondamentalement de conserver la non-imposition des travailleurs des villes nordiques, et je pense que je m'exprime au nom de tous les travailleurs au nord du 55° parallèle qui seront touchés par cette mesure.

En conséquence, je demanderais au ministre des Finances de vérifier auprès des fonctionnaires de son ministère pour avoir des recommandations beaucoup plus précises sur la catégorie des travailleurs précitée, et j'espère que nous serons en mesure d'arriver à ces modifications substantielles qui respecteront le comité fédéral-provincial industriel et syndical qui exige que l'imposition des travailleurs des villes nordiques soit maintenue comme telle maintenant.

• (1410)

[Traduction]

## LA DÉRIVATION GARRISON

L'ACCROISSEMENT DES AFFECTATIONS DE FONDS DES ÉTATS-UNIS

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, j'ai été consterné, comme tous les Manitobains sans doute, d'apprendre que le gouvernement Reagan entendait affecter la somme record de \$22.3 millions au projet de dérivation Garrison au Dakota du Nord. Il voudrait donc quintupler les crédits provisoires de \$4 millions qui avait été accordés pour cette année.

L'allocation de crédits à ce projet et sa réalisation aura des conséquences désastreuses pour le Manitoba. En effet, il mettra en péril l'industrie de la pêche commerciale qui se chiffre par millions de dollars, ainsi que les sources d'approvisionnement en eau potable de bon nombre de localités manitobaines et il compromettra le tourisme et l'agriculture de la province. L'enjeu est particulièrement grave pour les nombreux autochtones qui vivent et se nourrissent grâce aux ressources des lacs du Manitoba. Bref, la décision d'affecter ces crédits à la réalisation du projet Garrison aura des conséquences néfastes aussi bien pour l'économie que pour l'écologie manitobaines.

Mais tout espoir n'est pas perdu. Puisque la Chambre des représentants a déjà refusé, en décembre 1982, d'approuver les crédits provisoires pour le projet Garrison, il est encore possible de convaincre nos homologues américains qu'il serait désastreux pour le Manitoba qu'ils votent en faveur de ce financement. Aussi, j'exhorte le gouvernement à demander instamment aux chefs politiques américains qu'ils empêchent l'octroi de ces crédits et à envoyer de nouveau à Washington une délégation de parlementaires de tous les partis pour persuader les membres du Congrès de se prononcer contre le financement du projet Garrison lors du vote qui aura lieu cet été

Article 21 du Règlement

## L'AGRICULTURE

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE FERMES EN FAILLITE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, depuis quelques années, l'agriculture canadienne éprouve de sérieuses difficultés financières. Le nombre des faillites dans ce secteur a augmenté de 57 p. 100 en 1982 par rapport à 1981 et de 85 p. 100 par rapport à 1980. Si ces problèmes financiers ne sont pas réglés, les modes d'exploitation traditionnels dans notre pays pourraient être complètement remis en question.

Quatre-vingt-six membres de la Canadian Farm Survival Association sont venus à Ottawa aujourd'hui pour expliquer aux députés qu'il importe d'agir immédiatement afin d'apporter une solution à la crise financière que traversent les exploitants agricoles. Les membres de cette Association ont demandé au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) de s'attaquer sur-lechamp aux problèmes des exploitants qui sont au bord de la faillite en préconisant l'adoption de mesures législatives pertinentes dans le domaine de la faillite. Ils lui ont aussi demandé d'apporter des solutions à long terme à leurs difficultés en appuyant d'une part les propositions faites en vue de stabiliser les prix des denrées à l'échelle nationale et d'autre part les mesures visant à accroître le financement, soit par le biais d'obligations pour les exploitations agricoles soit en renflouant les caisses de la société du crédit agricole.

## LE COMMERCE

LA NÉCESSITÉ D'INTENSIFIER LES EFFORTS DE COMMERCIALISATION SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, les succès des dernières années dans les échanges commerciaux ont compté parmi les éléments les plus positifs dans l'économie canadienne, mais pour assurer notre compétitivité au cours de la décennie 80, il nous faut intensifier nos efforts de commercialisation sur la scène internationale, surtout en ce qui concerne les produits manufacturés.

Les nouvelles commandes de ces produits au Canada se sont accrues en novembre dans la proportion respectable de 7.4 p. 100 par rapport au mois précédent. Certes, les gains acquis en un mois ne garantissent pas un égal succès dans l'avenir, mais d'autres indices annoncent une amélioration de la situation. La hausse de l'Indice des prix à la consommation au mois de décembre a été la plus faible en plus de quatre ans, et cette hausse est inférieure à 10 p. 100 depuis cinq mois. Des signes de plus en plus nombreux montrent que le milieu des affaires et les travailleurs sont disposés à faire preuve d'un plus grand esprit de collaboration pour régler nos difficultés économiques.

Il importe que nous comprenions parfaitement le rôle du Canada dans l'économie mondiale, si nous voulons traverser la crise et profiter de la relance, quand elle surviendra. Nous avons entrepris l'année 1983 avec un optimisme généralement prudent, bien que de nombreux observateurs bien informés estiment que les 20 prochaines années pourraient réserver une grande prospérité aux Canadiens. Quoi qu'il en soit, les défis qui se posent à nous sont de taille, et lorsque nous réussirons à les relever, ce sera très certainement grâce à l'appui et à la coopération active de Canadiens éclairés. A cet égard, il faudra que les députés s'efforcent de mieux faire comprendre à la population ce qu'une économie nationale et mondiale vigoureuse et dynamique peut représenter pour le simple citoyen.